

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Javron - Tome II

Javron, c^{on} de *Couptrain* (9 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (24 kil. N.-E.) ; à 56 kil. de Laval.

Anciens noms

Gavaronno (Monnaie mérovingienne). — *Garonno* (Idem). — *Ecclesia de Gauronno*, ou *Gavronno*, IX^e s. (Act. Pont. Cen., p. 58). — *Vicus Gabron*, IX^e s. (Ibid. p. 212). — *Vicus Hebron*, IX^e s. (Vie de saint Constantien). — *Vicus Hebron in territorio Gabronense*, IX^e s. (Ibid.). — *Vicus Gabron*, 832 (Diplôme de Louis le Pieux). — *Conditia Gabronense*, IX^e s. (Bolland., *ad diem IX septembris*). — *Vicaria Gabronensis*, IX^e s. (Gesta Aldrici). — *Ecclesia Gabronensis... In circuitu Gabrone... Villa Gabrone*, 1051 (Bibl. nat., lat. 5.443, p. 55). — *Villa Gabronia ; Gabronensis pagus*, v. 1060 (Ibid., p. 57). — *Monachus prepositus Gabronis*, 1096 (Ibid.). — *Villa quæ dicitur Gabrona*, XI^e s. (Ibid., p. 58). — *P. de Gavron*, XII^e s. (Ibid., p. 35). — *G. de Jevron*, v. 1140 (Cart. de Tiron, t. II, p. 26). — *Decanus Gevronensis*, 1197 (Lib. alb. mss.). — *Prior de Gabronio*, 1279 (Cart. de Savigny). — La forme *Hebron*, qui ne se trouve que dans la *Vie de saint Constantien*, est évidemment fautive, car elle ne peut désigner *Évron* qui n'était pas *in territorio Gabronensi*, et qui ne prit même le nom d'Évron qu'après le IX^e s.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens exploités comme ardoises et comme dalles à Chattemoux. » D.-P. Œ.

L'Aisne, affluent de la Mayenne, traverse du S. au N. le territoire et passe à l'O. du bourg. Le fond de la vallée est à 140 m. et dans les deux cantons, celui de la rive gauche et celui plus étendu de la rive droite, on relève des cotes de 200, 204, 210 m. Le pays est accidenté, mais dans une dépression relative, entourée dans le lointain, à l'E., au S. et à l'O., par un vaste amphithéâtre de montagnes. — La route de Paris à Brest qui passe au bourg eut de tout temps une grande importance ; ce qui prouve son antiquité c'est que son tracé sert sur bien des points de limites paroissiales. Une réfection sérieuse eut lieu de 1739 à 1748 ; le passage à Javron était pavé, le pont sur l'Aisne est encore celui de cette époque. En 1789, les habitants demandent que les réparations ne s'y fassent plus par adjudication mais par corvée. Jaillot indique aussi la route aujourd'hui départementale de Villaines à Lassay. Cassini ne mentionne que le tronçon de Javron à Lassay pour lequel le ministre accorde un secours de 1.000 lt en 1775. Ces routes, celle aussi départementale de Couptrain, et des chemins divers relient le bourg, « plein d'auberges », dit Davelu, composé d'une longue rue spacieuse, le long de la route nationale et du vieux quartier de Saint-Martin, avec Villepail (6.500 m., E.-S.-E.) ; Villaines-la-Juhel, (9 kil. S.-S.-E.) ; Loup-fougères (11 kil. S.) ; le Ham (6 kil. S.-O.) ; le Ribay (6.500 m., S.-O.) ; Charchigné (6 kil. O.) ; Chevaigné (5 kil. N.-O.) ; Madré (8 kil. N.-N.-O.) ; les Chapelles (3 kil. N.) ; Saint-Aignan-de-Couptrain (5 kil. N.-E.) ; Saint-Cyr-en-Pail (7.500 m. E.-N.-E.). La ligne ferrée de Mayenne à Alençon (voie unique) traverse le canton E. avec gares à Chattemoux et au passage de la route nationale.

Superficie cadastrée en 1813 par M. de Madden, 2.964 hect. — « Les trois quarts, dit Miroménil (1696), sont en terres à seigle, avoine, sarrasin, un quart en landes et bruyères ; 40 métairies, 30 bordages. » — Les landes et les bruyères ont presque entièrement disparu.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 44, de 1600 à 1610 ; — 59, de 1700 à 1710. — 305 feux en 1696 ; — 1.208 hab. en 1726 ; — 357 feux et 1.629 hab. dont 334 dans le bourg, en 1779 ; — 1.000 à 1.200 communiant en 1780 ; — 1.888 hab. en 1803 ; — 1.864 hab. en 1821 ; — 1.944 hab. en 1831 ; — 2.528 hab. en 1841 ; — 2.734 hab. en 1851 ; — 2.624 hab. en 1861 ; — 2.576 hab. en 1871 ; — 2.420 hab. en 1881 ; — 2.195 hab. en 1891 ; — 2.087 hab. en 1898, dont 692 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 92 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 76 fermes en 1843. — En dépendent : Chattemoux, 157 hab. ; les Domaines, 38 hab. ; les Petits-Domaines, 30 hab. ; la Trevannière, 35 hab. ; Chevigny, 68 hab. ; Bouessay, 34 hab. ; la Guichetière, 30 hab. ; le Laisy, 63 hab. ; les Coureaux, 32 hab. ; le Bois-Yon, 42 hab. ; la Musardièrre, 45 hab. ; la Laire, 57 hab.

Bureau de distribution de lettres créé en 1855, converti en bureau de direction, 1858, auquel a été uni un service télégraphique. — Chef-lieu de *perception* pour : Javron, Chevaigné, Saint-Aignan-de-Couptrain, les Chapelles et Madré. Étude de notaire, compagnie de pompiers.

Industries

Importantes carrières d'ardoises à Chattemoux (V. ce mot). — Claude Petitfour est fondateur de cloches à Javron en 1781, 1783. — Deux ateliers de fleurs artificielles dont l'un occupe trente ouvrières ; un atelier de couronnes funéraires employant autrefois dix ouvrières a été converti en atelier de fleurs ; une fabrique de machines agricoles.

Foires et marchés

Foires : Geoffroy de Mayenne accorde à Gilbert, abbé de Saint-Julien de Tours, droit de foire annuelle à Javron, depuis le samedi des octaves de la Pentecôte jusqu'aux vêpres du dimanche, 1091. — Foires modernes : le 24 avril et le 30 septembre, établies en 1863, transférées en 1872 au jeudi qui précède le 23 avril et au jeudi qui précède le 29 septembre ; le jeudi gras, créée en 1867 ; le jeudi qui précède Noël, fondée en 1872.

Le *marché* signalé par Le Paige n'existe plus. Un marché de denrées qui se tient le jeudi, est presque insignifiant.

Assemblée

Assemblée, à la Saint-Jean-Baptiste.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Passais, chef-lieu du doyenné de Javron ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne, de Lassay et de Villaines-la-Juhel, du grenier à sel de Lassay et de la subdélégation de Villaines ; — du district de Villaines, et chef-lieu de canton pour : Javron, les Chapelles et Chevaigné, en 1790 ; — chef-lieu de la douzième Mission en 1797, érigé en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne et du canton de Couptrain.

L'*église*, paroissiale et priorale, primitivement dédiée à saint Jean-Baptiste, vocable qu'on trouve encore mentionné en 1576, l'était aussi dès avant cette époque à saint Constantien. L'édifice, de grandes dimensions, offrait un plan très régulier de croix latine avec chœur de forme absidale, plus étroit et plus bas que la nef, tour sur l'intertransept, à baies romanes géminées, supportée sur de forts arcs doubleaux et des faisceaux de colonnes. Des dents de scie décorent les tailloirs des chapiteaux et les encadrements des fenêtres du chœur. A

l'extérieur, toutes les parties qui n'ont pas été reconstruites sont en appareil où la feuille de fougère domine. Un rang de modillons court autour du chœur. Le portail était autrefois très simple mais de bon goût ; il a été refait vers 1855, bien plus ornementé, mais en pierres blanches et s'accordant mal avec la sévérité de l'édifice ancien.

Le 18 novembre 1622, les paroissiens qui ne voulaient pas croire aux dangers que le curé leur signalait virent une des côtées de l'église s'écrouler. Elle était relevée au mois de juillet suivant. La tour avait été frappée de la foudre et réparée en 1699 ; un architecte de « Rannes » en raccommoda les murailles qui se fendaient, en 1722. — De 1678 à 1687, le pavé et les lambris sont refaits à neuf ; la sacristie construite. A la suite des réparations de 1855, M^{gr} Rousselet, évêque de Séez, fit une nouvelle consécration de l'édifice.

Le maître-autel, au haut duquel se trouvait « l'image de saint Constantien », 1651, reconstruit pour 652 lt vers 1687, orné en 1688 par Dufresne, peintre d'Argentan, du tableau représentant le baptême de N.-S., a été refait en 1885 par M. Cottureau, du Mans. Les autres chapelles étaient : celle de Saint-Pierre, au midi ; un cadran solaire fut fixé à son pignon en 1730 ; Jean Berson y fonda une messe par semaine en 1670 ; on refit l'autel en 1685, avec tableau peint par Dubois, d'Alençon ; — celle de N.-D., dont l'autel, redoré vers 1680, fut refait avec contretable en 1719 par Julien Leroux, de Madré, pour 481 lt ; Jean Regnard, curé de Javron, et son frère, y fondèrent en 1490 et en 1512 la chapelle de Beaumesnil, à la présentation des sieurs des Bresnières, et dont furent chapelains : Michel *Vasse*, † 1561 ; Michel des *Bures*, curé de Vaucé, 1561 ; noble Brandelis *Laigneau*, curé de Saint-Léonard-des-Bois, 1645 ; René-Louis de *Moré*, curé d'Avrillé, 1731 ; — l'autel de Saint-Jean-Baptiste, doté de la fondation de la Peau-de-Loyère par Jean Boudier, curé du Crucifix, au Mans, et par Constantien B., son frère, en l'honneur de Saint-Jean et de Saint-Constantien, 20 septembre 1529 ; dont le dernier titulaire fut François-Urbain *Lepeltier*, professeur de théologie au séminaire de la Mission de Noyon, 1781-1790 ; — l'autel du rosaire, dont le tableau fut refait en 1719 ; enrichi de deux ordinaires de messes par Charles Lemesnager, prêtre, et Jean Lemesnager, sieur de la Plante, de Villepail, avant 1642. — Constantien Collin, veuf de Perrine Boudier et époux de Mathurine Picault, fonda, le 24 mars 1611, la chapelle de Bouessay.

Les paroissiens obtinrent, en 1663, de l'abbé de Breteuil (Oise), des reliques de saint Constantien reçues solennellement le 24 août, perdues pendant la Révolution, et remplacées par un don nouveau de l'église de Breteuil en 1842. René Delaunay, prêtre natif du Horps, donna aussi à l'église de Javron des reliques de saint Faust, de sainte Théodore, de sainte Constance et de saint Félix, renfermées dans deux chasses et qu'on alla chercher processionnellement, avec grande affluence des paroisses voisines, dans la chapelle de l'Ermitage, au Ribay, le 23 juin 1697.

La *confrérie* du rosaire est antérieure à 1629.

Une « image » de saint Sébastien, donnée par Jean Goupil en 1681, est faite à Alençon et coûte 22 lt , « sans étoffure ». Celles de sainte Marguerite et de sainte Barbe, payées 120 lt , sont apportées du Mans par un sculpteur qui repeint la statue de la sainte Vierge, 1724. La chaire, décorée des figures de saint Jean, saint Constantien et saint Julien, coûta 500 lt , et le tabernacle 188 lt , en 1758.

Une horloge, donnée en 1651 par Samson Gaultier, curé de Madré, fut renouvelée en 1748 par François Briolay, horloger à Conlie. — Fonte de cloches, 1725, 1774.

La chapelle Saint-Martin, située dans un quartier du bourg qui en prend le nom, *villa sancti Martini*, XVII^e s. (Reg. par.), avait son cimetière. Le 4 juin 1670, un incendie dévora la chapelle et quatre maisons voisines. Les reliques gardées dans la chapelle furent sauvées.

Le *doyenné* de Javron, de l'archidiaconé de Passais, comprenait quarante-deux paroisses d'après les pouillés du Mans du XIV^E et du XV^E siècle. Treize paroisses en furent distraites, en 1678, pour former le doyenné de Lassay, mais Jublains qui faisait partie du doyenné d'Évron, lui fut uni après 1706. Il était limité avant 1678 par les doyennés de Sillé à l'E., d'Évron au S., de Mayenne, de Passais et de la Roche-Mabile, dont le séparait la Mayenne, à l'O. et au N. C'était le plus grand doyenné du diocèse, après ceux de Troô et de Sablé.

Doyens : *Raoul*, pourvu de la cure de Saint-Julien-du-Terroux que son père avait donnée à l'évêque du Mans, 1197. — *Robert*, cité dans plusieurs donations faites à l'abbaye de Savigny, à Lassay et à Mayenne, 1239, 1249. — *Guillaume* scelle de son sceau un accord entre les bourgeois de Lassay et l'abbé de Savigny, 1256. — Guillaume de la *Courbière* fait l'enquête pour la fondation de la chapelle des Budors (Courcité), 1462. — Michel *Perrigois*, 1479. — Étienne *Fauvel*, curé de Charchigné, 1485, 1490. — Louis *Le Gahineau*, 1529. — Julien *Douesneau*, 1554. — Étienne *Lemesnager*, curé de Charchigné, 1558, 1561. — Julien *Morin*, curé de Thubœuf, 1568, 1582. — Macé *Delestang*, curé de Saint-Martin de Mayenne, 1594. — Pierre *Lebourdais*, curé de la Chapelle-au-Riboul, 1599, 1600. — Urbain des *Chapelles*, curé de Madré, 1603, † 1623. — François *Foucher*, curé de Thubœuf, 1657. — Étienne *Duchemin*, curé de Chantrigné, 1658, 1660. — Nicolas *Le Maire*, curé de Courcité, 1660, 1663. — Georges *Mautain*, curé de Saint-Cyr-en-Pail, 1668, 1679. — Pierre *Tulard*, curé de la Chapelle-au-Riboul, 1685. — André-Robert *Estart de Bascardon*, curé de Madré, 1686, 1697. — Jacques *Poirier*, curé d'Hardanges, 1703, † 1734. — Jacques *Duval*, curé de Saint-Aubin-du-Désert, 1735, † 1737. — François-René *Barbeu-Dubourg*, curé de Saint-Martin de Mayenne, 1745. — Antoine *Motreul*, curé de Charchigné, 1768, curé de Saint-Fraimbault-de-Prières, 1775, 1791.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Julien de Tours. Le titulaire avait droit de présenter à la chapelle Sainte-Anne de Champfremont.

Curés : Guillaume *Garnier*, témoin d'un acte passé à Javron, 1461. — Jean *Regnard*, recteur de Javron, avant de partir pour le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice, fait, le 5 juillet 1490, son testament, † avant 1512. — Antoine *Taron*, démissionnaire, 1563. — Louis *Payen*, 22 mars 1563, † 1576. — Noël *Gehier*, maître ès arts, mars 1576, a pour compétiteur Ambroise Bouvier, du diocèse de Paris. François Mallet signe le certificat de catholicité, le 20 février 1577. — Ambroise *Davoust*, de Javron, résignataire de Taron, 11 septembre 1577, † 1579. — Jean *Brisset*, du diocèse de Tours, 29 novembre 1579. — Jean *Laboreau* se démet, 1581. — Jean *Leverrier* le jeune, 9 juin 1581, résigne, 1588. — Laurent *Ervé* ou *Crué*, de Couterne, octobre 1588, † le 4 octobre 1633, a laissé de nombreuses notes latines. — Jean *Berson*, 1638, était démissionnaire en 1670 lorsqu'il fonda une messe par semaine en la chapelle Saint-Pierre, où il fut inhumé le 18 janvier 1672, âgé de 77 ans. — René *Chapellière*, 1665, fonde par testament une messe par semaine, 1672, inhumé dans l'église le 25 décembre 1684. — Michel *Chasles*, bachelier en théologie, curé de Limeux, au diocèse de Bourges, 21 juin 1684, maintenu contre François Chevalier, vicaire de Javron, † 1700. — Jacques *Boutet*, du diocèse de Paris, maître ès arts, chapelain de Saint-André-des-Arts, 20 octobre 1700, inhumé le 24 septembre 1707. — Guillaume *Hauduc*, du diocèse de Coutances, 3 octobre 1707, résigne, « infirme depuis plusieurs années d'une faiblesse nerveuse », 1736. — Marin *Androuard*, depuis vingt-huit ans vicaire de Javron, sa paroisse natale, 14 janvier 1736, † le 27 avril 1746. — Jean-Baptiste-René *Guilloréaux*, de Saint-Remy-du-Plain, gradué, vicaire du Pré, 6 mai 1746, † le 18 octobre 1785, âgé de 78 ans, « homme charitable, dit son doyen, d'un bon cœur, de talents médiocres, vif mais d'un bon caractère, n'a pas beaucoup de zèle ». Il a laissé de nombreuses notes et un volume in-f° de 400 pages contenant la copie de tous les actes de la fabrique. — Jacques-Madeleine *Lego*, vicaire de Bonnétable, 19 octobre 1785, passe à Évron le 14 décembre suivant. — François-Gilles *Boisnard*, né à Tessé, vicaire de la Bazoche-Montpinçon, 16 décembre 1785, † le 11 mai 1789, âgé de cinquante ans. — Jean-Julien *Dujarrié*, originaire de Méhoudin, vicaire de Sainte-Gemmes-le-Robert, installé le 30 mai 1789, se posa en adversaire résolu du serment pour lequel il ne voulut pas

faire d'offre à la municipalité. Poursuivi pour avoir lu en chaire la lettre de M^{gr} de Gossans, du 28 mars 1791, contre la constitution civile du clergé, il dut cesser d'administrer, publiquement du moins, sa paroisse peu après le 2 août 1791, date de son dernier acte signé. Après une détention aux Cordeliers de Laval, 1792, il fut déporté à Jersey, 1793. De retour en France, en 1796, il revint évangéliser le pays de Javron, fut pris aux environs de Madré, conduit en prison à Laval, puis (5 novembre 1797) à l'évêché du Mans, de là dirigé sur Rochefort, d'où il fut embarqué pour Cayenne sur la frégate la *Décade*, le 24 avril 1798. Après trois années d'horribles souffrances, le curé de Javron revint en France, sur l'*Alerte*, le 26 octobre 1801, et regagna sa paroisse où il signait à nouveau sur les registres le 29 mars 1802. Malgré « l'influence qu'il avait dans sa commune » (note de la préfecture, brumaire an XI), M. Dujarrié n'y fut pas maintenu au Concordat et fut envoyé à la cure de Dehault (Sarthe).

Les deux vicaires de Javron, François Coupeau et Jacques-François Dujarrié, imitèrent la belle conduite de leur curé et furent déportés avec lui à Jersey. Le premier y mourut le 9 octobre 1794, âgé de quarante-deux ans. Le second passa dans le diocèse de Salamanque, où il décéda le 23 janvier 1794.

L'intrus, René Cadeau, élu le 1^{er} août 1791, se signala surtout par son acharnement à poursuivre les prêtres insermentés et les sœurs de charité. Il apostasia à la Terreur et fut tué dans une rencontre avec les Chouans, en 1795.

Charles-Victor-Michel *Duclos*, ancien curé intrus rétracté de Saint-Cyr-en-Pail, nommé en 1803, sur le refus de Louis Corvée, curé de Javron, qu'il évangélisait depuis 1795, démissionnaire, 1806. — Louis-Jean-François *Julienne*, 1806-1819. — Alexandre *Broussin*, 1819-1822. — *Raimbault*, 1822-1835. — Michel *Fretté*, 1835, † 1847. — Jacques *Chesne*, 1847-1859. — *Desnos*, 1859-1868. — Jean *Cottureau*, 1868, † 1876. — Jules *Lecarpentier*, 1876, † 1896. — Émile *Mézière*, 1896.

Le presbytère, « assez loin de l'église, dit Davelu (1780), dans un derrière, près des débris de l'ancienne église dédiée à saint Martin, assez mal distribué, n'a point de chambres hautes ; assez beau jardin entre la maison et celle des sœurs de charité ». Il a été reconstruit deux fois, coup sur coup, la dernière fois en 1875 par M. Boret.

Le cimetière, qui était autour de l'église, fut entamé par l'élargissement de la route en 1740. En l'an XII, on indique comme nouvel emplacement possible le champ de la Maladrerie, sur la grande route, au nord du bourg.

Le *prieuré*, auquel on trouve, outre les vocables de l'église, celui de Notre-Dame et du Saint-Sauveur à cause d'une chapelle située dans l'enclos, dépendait de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, et quand l'abbaye fut unie au collège des Jésuites de Tours, il passa à la présentation du roi. La maison priorale continuait le transept N. de l'église avec façade à l'O. Le temporel, affermé 2.200 *l* en 1685, valait 4.600 *l* en 1778 ; charges, 3 messes par semaine. La seigneurie de paroisse lui appartenait, ainsi que le moulin du bourg, mentionné en 1459. Le prieur avait acquis un féage en 1312 du seigneur des Loges au fief de Terre-Girard, et avait dans ses bois droit d'usage tant pour le chauffage que pour bâtir. Le prieur ne devait au seigneur de Mayenne, son suzerain, que le service divin. Les bâtiments avec les dépendances furent vendus nat^t, le 12 avril 1791, pour 21.000 *l*. Le charrier, remis en 1687 par le prieur Catinat à son successeur, comprenait : une liasse de 43 pièces, deux liasses, l'une de 34, l'autre de 38 cahiers et copies de titres, deux registres de remembrances. Tout a disparu. Une statue mutilée, sans tête, ni bras, ni jambes, déterrée dans l'église et actuellement au musée de Mayenne, provenant sans doute d'un tombeau, porte un écusson chargé d'un chef et de 6 gerbes de fleurs, posées 3 et 3, les supérieures à moitié sur le chef.

De 1675 à 1688, M. Jouannault, avec une petite communauté ou « séminaire » de prêtres qui suivaient la règle de

Saint-Lazare, occupa la maison priorale.

Prieurs : *G.*, témoin d'une charte de Savigny concernant Lassay, 1279. — Louis *Cartier*, bénédictin, démissionnaire, 1560. — Guillaume *Faroul*, clerc du diocèse de Chartres, octobre 1560, maintenu contre Claude Maubert, 1577, permuta, 1582. — Jean *Viel*, chanoine de Chartres, septembre 1582, démissionne le mois suivant. — Jean *Boisguyon*, 27 octobre 1582. — Jean *Damoiseau* résigne, 1587. — François *Chapelière*, de Javron, 7 juillet 1587, a pour compétiteurs : F.-Jean Morin, qui se démet à Tours, 1593 ; Jean Beaufiles, religieux bénédictin ; Jean Lemétayer, pourvu par arrêt du Parlement, 1594 ; il résigne en 1595. — Julien *Le Tessier*, du diocèse de Paris, curé de Pontvallain, mars 1595, se démet, 1598. — Julien *Gouault*, août 1598, démissionne, 1604. — Noble Louis de *Bréhan*t, du diocèse de Paris, abbé de Saint-Jagu, au diocèse de Dol, 16 octobre 1604, résigne, 1614. — Nicolas *Le François*, du diocèse de Rouen, octobre 1614, se démet, 1621. — Laurent *Le François*, avril 1621, démissionne, 1623. — Nicolas *Le François*, mars 1623, † 1628. — Laurent *Le François*, aussi du diocèse de Rouen, octobre 1628, résigne, 1630. — Hercule de *Bréhan*t, de Paris, étudiant au collège de Clermont, pourvu, le 5 juillet 1630, par résignation du précédent et par cession de Pierre de Montmaur, docteur en théologie, professeur de grec à l'Université de Paris. — Abraham de *Lisle*, de Dinan, † 1641. — Florent *Mareschais*, docteur en théologie, profès de Marmoutier, demanda à être pourvu du prieuré, le 16 janvier 1641. — Pierre *Catinat*, 1646. — Clément *Catinat*, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Julien de Tours, grand vicaire du Mans, frère du maréchal de France, 1677, † 1685. — Achille-François *Barentin*, du diocèse de Paris, fils d'Achille B., conseiller au Parlement, 30 mai 1685, n'imita pas, dit l'abbé Jouannault, la générosité de l'abbé Catinat, mourut subitement au prieuré de Javron, le 23 juin 1716, et fut inhumé au chœur de l'église. — Jacques *Vauquelin*, sieur de la Lande, du diocèse de Séez, 30 juin 1716, est parrain par procureur d'une cloche le 7 novembre 1726, résigne, 1731. — René *Vauquelin de Vrigny*, âgé de dix ans, neveu du précédent, 14 juin 1731, démissionne, 1742. — Guillaume-Alexandre du *Houssay*, du diocèse de Séez, 1^{er} mars 1742, † 1765. — Jean-Martin de la *Selve de Saint-Avit*, docteur en théologie, vicaire général et official de Soissons, puis doyen de la cathédrale de Tulle, avril 1765, nomme une cloche, le 13 décembre 1774,

† 1780. — Jean-Léonor *Peigné*, du diocèse de Chartres, clerc de la chapelle de Monsieur, frère du roi, 2 juillet 1780, résigne, 1787. — Jean-Pierre de la *Barre*, du diocèse de Paris, clerc de la chapelle de Madame, juin 1787.

Écoles

Écoles : On trouve mentions d'écoliers à partir de 1650. Jean Delorière, clerc, attribue une rente de 20 *lt* à un prêtre « chargé de montrer aux garçons l'école de charité », 1728. M. Hauduc, curé, ajoute aux legs antérieurs la prestimonie Ramau, 1735, et René Leroyer, prêtre, destine à la même œuvre une rente de 20 *lt*, en 1738. L'établissement est qualifié collège en 1783 ; il est vendu nat^t, le 9 pluviôse an III, pour 3.050 *lt*.

M. Jouannault inspira à de pieuses filles, dès 1678, le dessein de se dévouer à l'éducation des petites filles. Anne et Catherine Chapelière et Marie Lehaut furent les premières. Julienne Jouvin les remplaça en 1692 et enfin, le 25 avril 1695, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul vinrent prendre possession de la maison, située au haut du bourg, que leur avait léguée le 30 mai 1683, avec quelques pièces de terre et une somme de 6.000 *lt*, l'abbé Catinat. Elles devaient s'occuper « au service des pauvres malades et autant qu'elles auront de temps à tenir les escolles des pauvres petites filles, sans y recevoir aucun garçon, tel bas âge qu'il ait. » Dès l'année suivante, deux sœurs s'occupaient exclusivement de la classe, la troisième soignait les malades. Le 10 février 1792, l'intrus se plaint de ce que les sœurs non assermentées ne sont pas encore remplacées. Le procureur syndic du département, plus libéral, avait fait valoir pour les maintenir la proclamation de la liberté des opinions religieuses. Les terres du Tertre-Boudier et de la Louvelière furent vendues nat^t sur l'établissement, le 15

brumaire an III, pour 21.000 et 8.900 lt. La sœur Marie Faneau-Lahorie, morte en 1818, a donné la maison que les sœurs occupent depuis le commencement du siècle.

Établissements charitables

La Charité de Javron est mentionnée en 1701, 1729. Le *bureau de charité* avait un budget de 1.059 fr. en 1897.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse appartient toujours au prieuré.

Notes historiques

Notes historiques. — Javron, formant le chef-lieu d'un pays qualifié *condita et vicaria*, fut de bonne heure, avant même de devenir chef-lieu d'un doyenné, une localité importante. La *Vie de saint Constantien* (V. ce nom), dont l'auteur se donne comme contemporain du personnage, mais qui a du moins été remaniée vers le IX^e s., attribue au saint la fondation d'un monastère à Javron et le fait visiter en 560 par Clotaire. Ces deux faits sont ceux dont le souvenir pouvait s'être le mieux conservé par tradition écrite ou orale. Mais on ne saurait, parce que le lieu est désigné sous le nom d'Hébron, l'identifier, comme l'a fait M. de la Borderie, avec Évron qui ne fut jamais dans la *condita Gabronensis*, et qui n'existait même pas au VI^e s. D'après les *Actus Pont. Cen.*, l'évêque Herlemond, en 713, aurait attribué Artins et Javron au monastère de Saint-Ouen. Artins est désigné en effet expressément dans les actes authentiques du temps ; mais Javron ne figure que dans le récit d'un auteur justement suspect. On ne doit pas en faire plus de cas que de l'attribution à saint Julien de la consécration de l'église. Le *vicus Gabron, cum appenditiis suis*, est mentionné parmi les bourgs dont Louis le Pieux assura le cens à l'église du Mans en 832. Il n'est plus question dans ce texte ni dans aucun autre du monastère fondé par Constantien.

Deux genres de monuments, les monnaies mérovingiennes, dont deux exemplaires sont connus avec Audegesile et Boso pour monétaires, et surtout de nombreux sarcophages de la même époque que les monnaies, désignent Javron comme un des centres notables du pays des Diablintes. Ces tombeaux se sont rencontrés autour et sous les murs mêmes de l'église, près de la chapelle de Saint-Martin et entre les deux, dans l'enclos du presbytère. Des grains d'ambre, des verroteries, des fragments de bagues, accompagnaient quelques-unes de ces sépultures.

Localités de noms anciens : Madré, Chevrigny, Vauloré, Bouessay, Campail, Fontenay, Vaufortin, le Ménil, Montmelin, la Varie, la Ciroire, le Laisy, Villeray, Seray, Chattemoux, la Laire, Auteloire.

L'église de Javron était tombée en mains laïques. Un chevalier, nommé Alleaume, qui l'avait eue de la succession de Berald, son père, et la possédait sous la suzeraineté de Geoffroy de Mayenne, la donna ou la vendit avec ses annexes, les églises de Saint-Sauveur et de Saint-Martin, à Herbert et Guérin, moines de Saint-Julien de Tours. Hugues, comte du Maine, confirma, l'année de son mariage, 1040, cette cession dans laquelle étaient compris : sépultures, dîmes, tonlieu, marché, coutume et justice sur les habitants du bourg et du pays. Pour 100 sols, Alleaume et Fromond, son beau-frère, cédèrent encore la terre d'une charrue de huit bœufs. Enfin Normand de Mayenne, dit aussi Yvon, abandonna ce qu'il possédait dans l'église de Saint-Constantien et, du consentement de Geoffroy de Mayenne, ses coutumes dans un espace de deux lieues tout autour de l'église, savoir : vairie, tonlieu, péage, forage et forestage. Un nommé Geoffroy, fils de Garnier, qui menaçait de saccager la villa de Javron, se laissa amadouer moyennant 20 sols manceaux, et de nouveau le comte Hugues, l'année de sa mort, 1051, confirma tous ces actes au Mans.

Ce furent les moines, je crois, qui bâtirent l'église actuelle après cette donation, et qui fondèrent le prieuré.

A cause du passage fréquent des gens de guerre par la grand'route, les habitants étaient exposés à de nombreux pillages. En 1490, ils cachent leurs effets précieux dans l'église, « comme tasses d'argent, robes, chaperons, bonnets, serviettes, bougières, saintures ferrées d'argent, sarges, blanchet et autres choses ». Des soldats de la compagnie de Guy de Champagne, qui avaient fait la guerre de Bretagne, pillent ce trésor.

Épidémie de peste de septembre 1508 à l'Épiphanie, quarante-deux décès dans le premier mois ; les enfants sont baptisés dans les paroisses voisines. — 1615, gelées printanières et sécheresse qui anéantissent toutes les récoltes.

Troubles de 1616. — Le 1^{er} janvier, Princé, chef de brigands, breton et voleur, *capitaneus predonum, brilo simul et latro*, met la paroisse au pillage, suivi le lendemain du capitaine Halenier, qui fut moins mauvais. Le 24, c'est le tour d'Haredard, dit Courtignolles. Du 31 janvier au 2 février, séjour du capitaine Lérigny, remplacé par Saint-Denis, qui partit le 7. Le 20 février, retour de Courtignolles à la poursuite du seigneur d'Hauteville qui avait été prévenu et s'était enfui. Vers le 15 avril, arrive le chevalier de Médavy avec deux régiments de brigands qui tuent, volent, brûlent, emmènent effets et bestiaux, se dirigeant vers Bais.

1619, année stérile, moissons brûlées par la chaleur. — 1625-1626, grande cherté de vivres dans tout le royaume ; invasion de mendiants ; *nemo non furatur* ; pluies abondantes et continuelles, en punition des vices et de la corruption générale ; le jour Saint-Laurent, *serenitas læta mortalibus afflictis orta precibus, ut puto, pauperum*, dit le curé. — 1630, dissolution générale, licence effrénée ; signes de châtements universels ; ouragans pendant l'automne et l'hiver, tempêtes inouïes, pluies pendant la moisson. — 5 juin 1685, gelée qui endommage les blés, le sarrasin, la vigne. — Juillet 1707, commencement des fièvres pestilentiennes, quatre à cinq sépultures par jour en octobre et novembre. — 15 juin 1751, vers six heures du soir, orage et grêle qui dévastent les deux tiers de la récolte ; les carrières de Chattemoux se trouvèrent remplies. — 1754, de juin à la mi-octobre, il ne tomba pas d'eau. — 1757, année extrêmement abondante en fruits, pommes et poires.

Le cahier de 1789, signé de vingt-trois noms, demande la substitution d'un impôt unique, territorial, à toutes les autres charges. — Le 3 avril 1791, pendaison en effigie des trois curés jureurs du pays. — Mars 1794, création d'un Comité de surveillance de dix membres, dont le registre est tenu par le dernier des illettrés. Ses fonctions, comme partout, sont de dénoncer les suspects, de stimuler le zèle jacobin, de noter les absents, les émigrés. — 18 avril 1794, l'arbre de la liberté est abattu. — 12 juillet 1797, la malle de Bretagne est arrêtée. — Pas de municipalités dans tout le canton en 1798. — Juillet 1814, Étienne Merille, prêtre anticoncordataire, visite à Javron les adeptes de la Petite-Église.

Maires

Maires : Faneau-Lahorie, syndic en 1789. — Marie-François-Julien Margerie, notaire, 1800, 1815. — Emmanuel-François Achard de Villeray, 1816, 1830. — Ismaël Faneau-Lahorie, 1832. — Jacques-François Forton, 1834, 1840. — François-Alexandre Bonvalet, 1844, 1855. — Alphonse-Charles Faneau-Lahorie, 1855, 1860. — Pierre-Jean Dromer, 1860-1870. — Théodore Godefroy, 1870-1876. — Pierre-Jean Trubert, 1876-1884. — Alphonse Jarry, 1884.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1595. — Arch. de la fab. assez considérables. — A la communauté, quelques

titres. — Arch. nat., S. 6.168 ; F/7. 3.241 ; L. 971, 972 ; Q/1. 699 ; Q/3. 78. — Arch. de la M., B. 1.982 ; L. 140. — Arch. de la S., B. 1.153, 1.293. — Arch. d'Indre-et-L., C. 222. — H. Sauvage, *Notice sur Javron*, dans le *Bull. archéol. de Mayenne*, p. 195-216. — *Comm. hist. de la M.*, t. III, p. 136. — *Bull. hist. de la M.*, t. I, p. 125 ; t. II, p. 273. — D'Amécourt, *Monnaies du Cenomanicum*, p. 220. — *Rev. du Maine*, t. XXIII, p. 74. — *Lib. fundat.*, t. IV, p. 243 ; t. VI, p. 47. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 244. — De la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 443.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Barre, Chattemoux, Chevrigny, Fontenay, le Laisy, Peau-de-Loyère, Seray, Villeray.*